

## **L'implication de la Commission européenne dans la structuration du monde agricole congolais**

On a coutume de dire qu'au Congo la famine est impossible tant la nature est généreuse. Quand il pleut au nord, c'est la saison sèche au sud et on récolte, et vice-versa. Non seulement le pays a la capacité de nourrir sa population, mais il a également celle de se transformer en grenier de l'Afrique.

Mais si cultiver n'est pas un problème, les agriculteurs peinent à écouler leurs produits, faute d'infrastructures leur permettant d'accéder facilement aux villes. Sans compter que faute de routes pérennes, leur marchandise est taxée lourdement par différents intermédiaires. D'où l'urgence, pour eux, de s'organiser pour livrer eux-mêmes leurs produits sur les différents marchés urbains.

Les programmes de sécurité alimentaire, financés par la Commission européenne, se concentrent donc sur cette problématique. Plusieurs d'entre eux sont déjà en route, en suivant le schéma suivant :

### **- Création de Comités de développement villageois (CDV) en appui à la réhabilitation des routes**

Dans l'optique de créer une desserte agricole, la Commission européenne a mis en place un premier programme de sécurité alimentaire (PSA 1), réalisé par plusieurs ONG sur le terrain. Celles-ci ont impliqué la population dans l'entretien des pistes. C'est ainsi que des Comités de développement villageois (CVD) ont été créés tout au long de ces pistes. Ils ont dans un premier temps été encadrés par des chefs cantonniers salariés, un tous les 30 kilomètres, rémunérés à une trentaine de dollars par mois.

### **- Renforcement des Comités de développement villageois**

Prenant la suite du premier programme, les projets financés par le programme suivant (PSA 2) se sont appliqués à progressivement transvaser l'entretien des routes aux seuls comités villageois. Des animateurs ruraux ont été engagés. L'idée est surtout de faire grossir ces comités afin d'en faire des organisations de base puissantes et structurées, des « coordinations », appelées à reprendre l'ensemble des activités du projet à la fin de celui-ci.

### **- Intégration des Comités dans le circuit de la commercialisation**

Une fois les comités plus structurés en coordination, ceux-ci peuvent faire l'acquisition de matériel de transports de marchandises. Dans le cadre du programme PSA 2, plusieurs coordinations ont fait l'acquisition de camions, dont certains sur fonds propres. En ville, des agences ont été créées pour établir un relais sur les marchés. Celles-ci renvoient des produits manufacturés au niveau des coordinations.

Les programmes financés par la Commission européenne, en fixant comme objectif la sécurité alimentaire pour tous, contribuent donc clairement à soutenir la prise en main de toute sa filière par le monde agricole congolais.

Pour en savoir plus, [cliquez ici](#) (*lien vers Site-Secuali-ZoomSur.doc*)